



CONSEIL COMMUNAL

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY DU
MARDI 14 JUIN 2011 A19h45**

Ordre du jour

- | | |
|--------------------------|---|
| | 1. Election du vice-président |
| | 2. Election de deux scrutateurs |
| | 3. Election de deux scrutateurs suppléants |
| Nomination commissions : | 4. Finances – 5 membres |
| | 5. Gestion – 5 membres |
| | 6. Naturalisations – 5 membres |
| | 7. Aménagement du port et des rives – 5 membres |
| | 8. Culturelle – 5 membres |
| | 9. Urbanisme – 5 membres |
| | 10. Recours – 3 membres |
| Nomination délégués : | 11. SITSE – 3 membres et 2 suppléants |
| | 12. AJET – 3 membres et 2 suppléants |
| | 13. ASCOT – 4 membres et 2 suppléants |
| | 14. COMITA – 1 membre |
| | 15. CONSEIL REGIONAL – 1 membre et 1 suppléant |

Le Président élu, M. Gilbert Caillet prend la présidence et remercie le Préfet pour sa présence. Il remercie tous les Conseillers/Conseillères pour la confiance témoignée et rappelle qu'ils se sont engagés pour une durée de 5 ans. Il félicite la Municipalité, M. Schmidt, Syndic, et M. Wüst pour leur brillante élection. Les relations seront toujours agréables entre législatif et exécutif.

Les Conseillers ont des droits qui sont listés dans le règlement communal distribué ce soir, dont le Président lit quelques extraits.

Les Conseillers ont des devoirs : ils doivent être présents à chaque séance, ils doivent présenter des excuses en cas d'absence. Chacun représente environ 40 habitants. Toutes les personnes candidates, sauf une ont été élues, quelques-unes dans les viennent-ensuite.

36 membres sont présents, 1 excusé et 3 absents. La majorité est fixée à 19 voix.

1. Election du vice-président

Le bulletin secret n'est pas demandé.

M. Claude Chatton est élu premier vice-président par acclamation.

M. Samuel Cavuscens est élu 2^{ème} vice-président par acclamation.

2. Election de deux scrutateurs

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Mmes Françoise Gerig et Rose-Marie Sacchetto sont élues par acclamation.

3. Election de deux scrutateurs suppléants

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Mme Elfriede Egger et M. Yves Deferne sont élus par acclamation.

Nomination des commissions :

4. Finances – 5 membres

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 blanc, 0 nuls, valables 36, majorité 19 voix. Sont élus :

Mme Nicole Wermuth Keyaerts avec 35 voix, rapporteur

M. Laurent Galiotto avec 34 voix

M. Jean-Louis Jacquinod avec 33 voix

M. Arcadio Mir avec 33 voix

M. Jean-Pierre Fonta avec 23 voix

5. Gestion – 5 membres

Cinq membres se présentent, le bulletin secret n'est pas demandé :

Sont élus par acclamation :

MM. Eric Bolay, Jean-Pierre Kaltenrieder, Bernard Chesaux, Ph. Hausmann et Stéphane Radjavi.

6. Naturalisations – 5 membres

La commission de naturalisations n'est pas une commission du Conseil communal, les naturalisations étant de la compétence de la Municipalité. Les représentants du Conseil communal, qui examinent les dossiers et auditionnent les candidats à la naturalisation, donnent leur avis à la Municipalité.

Cinq membres se présentent, le bulletin secret n'est pas demandé :

Sont élus par acclamation :

Mme Catherine Neumann, MM. Claude Chatton, Alfred Husmann, Samuel Cavuscens et Bernard Chesaux.

7. Aménagement du port et des rives – 5 membres

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 blanc, 0 nul, valables 36, majorité 19 voix. Sont élus :

Mme Françoise Gerig avec 30 voix

Mme Rose-Marie Sacchetto avec 25 voix

M. Bernard Collé avec 20 voix

M. Martin Dunning avec 20 voix

M. Arcadio Mir avec 19 voix, rapporteur.

8. Culturelle – 5 membres

Cinq membres se présentent, le bulletin secret n'est pas demandé :

Sont élus par acclamation :

Mmes Sabrina Ambs, Florence Druon, Elfriede Egger et MM. Fabrice Nassisi et Pascal Bourne.

9. Urbanisme – 5 membres

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 blanc, 0 nul, valables 36, majorité 19 voix. Sont élus :

Mme Natascha Heinzelmänn avec 28 voix

M. Martin Dunning avec 27 voix

M. Patrick Keyaerts avec 27 voix

Mme Marie-Danièle Guex avec 24 voix

M. Stéphane Radjavi avec 21 voix

10. Recours – 3 membres

Trois membres se présentent, le bulletin secret n'est pas demandé :

Sont élus par acclamation :

Mme Catherine Neumann, MM. Alfred Husmann et Jean-Louis Jacquinod.

Nomination délégués :

11. SITSE – 3 membres et 2 suppléants

Sont nommés membres par acclamation :
MM. Claude Chatton, Alfred Husmann et Daniel Levy

Sont nommés suppléants par acclamation :
MM. Samuel Cavuscens et Bernard Collé

12. AJET – 3 membres et 2 suppléants

Sont nommées membres par acclamation :
Mmes Nicole Wermuth Keyerts, Marie-Danièle Guex et Catherine Neumann

Sont nommés suppléants par acclamation :
Mme Elfriede Egger et M. Fabrice Nassisi

13. ASCOT – 4 membres et 2 suppléants

Sont nommés membres par acclamation :
Mmes Natascha Heinzelmann, Marie-Danièle Guex, MM. Philippe Hausmann et Andreas Hottinger.

Sont nommés suppléants par acclamation :
Mme Catherine Neumann et M. Fabrice Nassisi

14. COMITA – 1 membre

Est élu membre par acclamation :
M. Stéphane Radjavi

15. CONSEIL REGIONAL – 1 membre et 1 suppléant

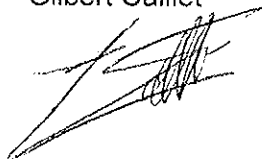
Sont élus par acclamation :
M. Arcadio Mir, membre
M. Martin Dunning, suppléant

Avant de clore la séance, le Président demande à chacun de se présenter brièvement.

Le Président clôt la séance à 22h15

Le Président :

Gilbert Caillet



La Secrétaire:

Liselotte Ramseyer

